

Yves-Eric MASSIANI

avec Florence ULMANN - ACHIR **2017**



**En avant avec les
Démocrates Sociaux
et les vrais Républicains !**

Cher(e)s Compatriotes,

Le 4 juin prochain, vous êtes invités à choisir votre député et son suppléant pour vous représenter à l'Assemblée Nationale pendant le prochain quinquennat.

Ne manquez pas ce rendez-vous avec votre droit de vote pour lequel nos ancêtres se sont battus.

Avec Florence ULMANN-ACHIR, nous avons décidé de nous engager en toute indépendance à vos côtés, afin de faire entendre votre voix auprès des plus hautes autorités de la France, de l'Europe et des Etats où vous résidez.

Avocat honoraire international, j'ai pour ma part une riche expérience au service des français en situation difficile à l'Etranger dans le cadre de nombreuses missions professionnelles et humanitaires sur le terrain (libération d'orphelins en Roumanie, d'otages du Liban, d'Irak, d'assistance à des femmes victimes de sévices, des veuves de militaires...) Et après avoir pris ma préretraite toujours dans l'action avec Avocats Sans Frontières et d'autres O.N.G.

Avec ma suppléante forte de son parcours universitaire et professionnel dans l'exercice de son activité en droit social à Paris et au Maroc où elle réside et travaille depuis une trentaine d'années, dès son mariage avec Monsieur Farid ACHIR, binational franco-marocain, outre son engagement dans la défense des droits démocratiques des femmes ;

Nous sommes déterminés à nous battre à vos côtés pour faire respecter vos droits fondamentaux : éducatifs, sociaux, médicaux, fiscaux... à égalité avec nos compatriotes de Métropole.

Droits qui malgré les promesses électorales successives sont trop souvent ignorés par vos représentants et les nouveaux prétendants.

La communauté française d'Afrique du Nord et de l'Ouest, à laquelle nous appartenons est une véritable source de richesse, qui mérite une plus grande considération tant il est vrai que les français immigrés ou binationaux, retraités ou en couples mixtes, les entrepreneurs ou salariés d'ONG, fonctionnaires ou employés locaux... sont impliqués dans la vie sociale et culturelle dans chaque pays où ils résident.

Bâtir ensemble notre avenir avec une plus grande sécurité pour nos enfants, nos militaires et l'ensemble de nos résidents, en toute indépendance, sans être soumis aux diktats d'un parti, tel est notre engagement que nous voulons partager avec vous pour le rayonnement de la France en Afrique dans le respect des communautés, de leurs cultures et traditions, et de notre environnement qui à l'instar de Jean-Louis BORLOO, mérite toute notre vigilance dans le cadre d'un développement durable.

Yves-Eric MASSIANI
Florence ULMANN-ACHIR

Retrouvez toutes nos propositions sur **www.avec-massiani.com**

Dès
cour
taire
terr
rest
nati
dive
il ap
trad
nou
curi

Yves
père
l'égi
mar
dan
Cor
du F
(cfv

Me
seig
sou
con
auq
de l
s'été



Dès le lancement du mouvement EM ! Yves-Eric MASSIANI, de par son parcours universitaire et professionnel et des nombreuses missions humanitaires qu'il a toujours réussies sur les théâtres d'opérations au plus près du terrain, à l'aide des victimes françaises en situation dramatique, est toujours resté un acteur très attentif de la politique française, européenne et internationale. C'est pourquoi il s'est naturellement intéressé à la démarche des divers candidats à la Présidence, dont celle d'Emmanuel MACRON, dont il apprécie notamment l'audace, la volonté de renouveau au-delà des partis traditionnels, les convictions européennes, sa promesse de redéployer une nouvelle politique en Afrique et surtout son engagement d'assurer notre sécurité à l'international en luttant contre le terrorisme islamiste.



Yves-Eric MASSIANI originaire de Bretagne par sa mère et de Bastia par son père, préside aux destinées de l'ASCO depuis de nombreuses années sous l'égide de l'évêque d'Ajaccio, du Prince ALBERT II de Monaco (du fait de notre martyre commune : Sainte Devote) du Prince NAPOLEON et des descendants du Général Paoli avec la participation de tous les corses et amis de la Corse qu'il a réuni pour participer activement à la Sauvegarde et l'Animation du Patrimoine Historique de l'île de Beauté.
(cf:www.association-asco.fr)



Me Yves-Eric MASSIANI OU, il consacre une partie de son temps libre à l'enseignement de cours de droit aussi bien en France qu'en Afrique et participe souvent à des colloques internationaux de juristes comme par ex le premier congrès fondateur de la Fédération des Avocats de l'Afrique Francophone auquel il a participé à BAMAKO en 2014 es qualités de Président National de l'A.D.P.U (association de Défense Pénale d'Urgence, dont les activités s'étendent en France et en Afrique avec le concours d'avocats locaux).

Qui est Me Yves-Eric MASSIANI ?

Un avocat Honoraire International qui s'est mis en préretraite pour mettre son expérience professionnelle et ses missions humanitaires au service de l'intérêt général des Français de votre lieu de résidence. Un homme engagé !

Né en Provence, d'une famille de marins bretons et de juristes et militaires corses.

Yves-Eric MASSIANI, étudiant en Droit à l'Université UE3 et à l'Institut de Sciences Politiques d'Aix en Provence a prêté serment en 1978 devant la Cour d'Appel, il exerce sa profession d'avocat et de consultant international en relation directe avec les plus hautes autorités nationales et Internationales tel que le Secrétaire Général de l'O.N.U.

Au cours de sa carrière, il se consacre à de nombreuses missions humanitaires pour venir en aide à des français en situation très délicate à l'étranger.

Conseil du Comité National de Défense de parents adoptifs français de 83 orphelins de Roumanie (otages de Nicolas CAUESCU) dont il obtient, sur place la libération.

Avocat de Marie-Laure et Virginie BETILLE-VALENTE, premières fillettes, otages occidentales enlevées au Liban par le groupe terroriste ABOU NIDAL Fatah CR, libérées par ses actions avec le concours de Charles PASQUA, reconnues à sa demande pupilles de l'Etat.

Conseil du Comité National de Défense des familles des otages français du KOWEIT et d'IRAK dès leur enlèvement jusqu'à leur libération et indemnisation. Il s'illustre dès le début de leur captivité en étant à l'initiative de la première cellule de crise du quai d'Orsay .

Membre actif de plusieurs organisations internationales (UIA-ASF-ADE-ADPU), il est toujours prêt à se rendre sur les théâtres d'opération qui nécessite son intervention.

Outre ses conseils prodigués à titre privé à des militaires tel que l'Amiral VATELOT, de la culture comme le conservateur du musée Paul CEZANNE, de l'environnement comme Brice LALONDE, de la cause animale pour la Fondation de Brigitte BARDOT...

Il reste un Homme d'action qui ne craint toujours pas de s'engager au service de nos compatriotes en situation difficile à l'étranger et pour les causes les plus nobles .

C'est pourquoi, il a pris une retraite anticipée pour s'occuper dans le droit fil de son parcours professionnel et de ses missions de la défense des intérêts généraux des Français de l'étranger dans des pays qui lui sont familiers.

Responsabilités civiques et associatives

Auditeur de la SR 109 de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (PACA-CORSE) depuis 1992 ,Défense et Sécurité Nationale (rapport sur les menaces & risques en Méditerranée Occidentale).

Président et Rapporteur Honoraire des commissions Europe / Relations Internationales et Environnement du Conseil Economique & Social de P.A.C.A. / deux mandatures es qualités de représentant des professions juridiques et judiciaires .

Président de l'A.S.C.O, Association de Sauvegarde et d'animation des Hauts Lieux de l'Histoire de CORSE. (cf : www.association-asco.fr)

Fondateur et Secrétaire Général de l'association "Art Connection" pour promouvoir les jeunes artistes plasticiens à partir de Saint-Tropez.

Voter pour Yves-Eric MASSIANI et Florence ULMANN-ACHIR (sa suppléante), c'est... prendre acte de :

Nos propositions prioritaires

- 1** - En priorité veiller à la sécurité de nos enfants dans leurs écoles, garantir celles de nos compatriotes, notamment de nos militaires et des civils en missions, dans les entreprises et les lieux de résidence collectifs, par un renforcement du renseignement et le redéploiement de nos forces armées .
- 2** - La préservation de la bi-nationalité sauf en cas d'actes de terrorisme avérés.
- 3** - Supprimer la double imposition CGS / CRDS injustifiée pour les expatriés et obtenir le statut de résidence principale pour la résidence conservée en France.
- 4** - Une meilleure reconnaissance des diplômes entre la France, l'Union Européenne, et les pays d'Afrique à niveau équivalent.
- 5** - L'élargissement de la protection sociale et couverture médicale aux Français de l'étranger à l'égal de ceux de métropole.
- 6** - L'autorisation de cumuler toutes les années travaillées à l'étranger pour les retraités.
- 7** - Le déploiement des dispositifs d'aide pour les personnes handicapées et notamment :
 - Un guichet unique pour la prise en charge dans un centre médical référent en France, avec la création sur place de maisons pour l'autonomie et l'accompagnement des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et le cancer.
 - La mise en place d'équipes de soins d'urgence et d'unités de soins opérationnels mobiles au plus près des patients.
 - La création de lieux de répit fonctionnels au besoin mobiles pour accompagner les aidants.
- 8** - A aider les Français établis à l'étranger à se structurer en groupe de propositions, de réflexion et d'actions avec leur député pour pouvoir peser sur les débats et les décisions dans leur pays d'installation et au plus haut sommet de l'Etat y compris avec les instances de l'Europe à l'Union à laquelle je suis très attaché.
- 10** - A lutter contre le chômage des Français de l'étranger en augmentant l'aide au développement via les ONG, faire bénéficier les agents locaux des services publics français de l'ARE et organiser l'aide à la recherche d'emploi avec des antennes locales de solidarité interconnectées.
- 11** - A promouvoir l'entreprenariat avec la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les Français de l'étranger créateurs d'entreprise avec un fonds d'Investissement dédié aux Expatriés et l'extension du réseau "Business France" en leur proposant l'orientation vers le FOS (Français sur Objectifs Spécifiques).
- 12** - A préserver le principe de gratuité de l'enseignement français et des autres langues à l'étranger et à refonder le système de bourses. Trop d'élèves de classes moyennes et modestes sont oubliés aujourd'hui.
- 13** - Défendre le rayonnement culturel français en encourageant la création d'écoles et la promotion d'Instituts français ,dont notamment des Alliances Françaises en augmentant leurs moyens numériques en permettant l'accès de tous à notre culture.
- 14** - En facilitant par une plus forte numérisation des services consulaires, dont il convient de renforcer les moyens humains et matériels avec des antennes locales pour permettre la délivrance de certificats de vie et de travail et d'effectuer l'ensemble des démarches administratives en renforçant le rôle et l'autonomie des agents consulaires outre l'accès aux caisses de retraites...
- 15** - Enfin et surtout en développant des programmes permettant à tous les enfants d'avoir accès à la culture française, en maintenant les EGD (établissements en gestion directe) et en renforçant les cours en ligne à tous niveaux sur les plateformes de MOOC et en soutenant davantage le dispositif FLAM, le développement de Franc'Education et la mission du FLE.
- 16** - Promouvoir des projets innovants dans l'environnement, le développement durable et les nouvelles énergies en luttant selon les COP 21 et 22 .
- 17** - Le renforcement des partenariats euro-méditerranéens-africains dans le cadre de l'Union de la Méditerranée et Africaine pour lancer de grands programmes de développement.
- 18** - Créer une véritable synergie entre les expatriés par des forums et une plateforme dédiés permettant leurs échanges d'expériences, de projets, la mutualisation de leurs contrats de groupes (assurance) et de bourses d'emplois en lien avec leur député.
- 19** - Organiser des événements artistiques régionaux, de dimension nationale et internationale pour encourager le rayonnement de la culture française et promouvoir les talents français y compris locaux sans frontières.